

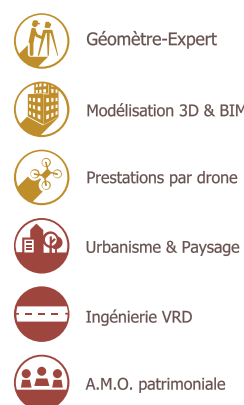
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

4.A

Règlement Graphique

CF: Plan d'ensemble Trame Verte
et Bleue pour les prescriptions
liées aux continuités écologiques

Planche d'ensemble



Agence de MONTAUBAN
60 Impasse de Beilou
Albi - 81000
62003 MONTAUBAN Cedex
Tél 05 63 96 44 22

Agence de GRENADE
1289 Rue des Pyrénées - BP 3
31130 GRENOBLE/COMBALE
Tél 05 61 82 60 76

contact@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Sans Echelle

«Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2019»

Urbactis, SASL, de Géomètres Experts au capital de 10 000 euros, inscrite à l'Ordre des Géomètres Experts sous le n° 2008000009
RCS Montauban 508 710 041, APE : 7112 A, TVA Intracommunautaire : FR41505710041

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE
Pierre JEANSEN, Jean-Louis DEPAUL, Henry TISSER et André BLANCHOT



Zonage

- Zones Urbaines et à urbaniser mixtes
- UA : Zone urbaine de centre bourg
- UB : Zone urbaine résidentielle
- UC : Zone urbaine résidentielle moins dense
- UJ : Zone urbaine destinée aux jardins
- 1AU : Zone à urbaniser liée à de l'habitat
- 2AU : Zone à urbaniser fermée
- Zone urbaine liée aux équipements
- UE : Zone urbaine destinée à des équipements
- Zones urbaines et à urbaniser liées aux activités économiques
- UEr : Zone urbaine liée à la production d'énergie renouvelable
- UXa : Secteur économique lié à des activités artisanales dans un tissu urbain
- UXc : Secteur économique lié à des activités à vocation commerciale
- UXI : Secteur économique lié aux zones d'activités
- Zone à urbaniser à vocation économique
- 1AUXa : Secteur à urbaniser à vocation économique lié à des activités artisanales
- 1AUXi : Secteur à urbaniser lié à des zones d'activités
- 2AUX : Zone à urbaniser fermée à vocation économique
- Zones Urbaines et à urbaniser liées aux activités touristiques
- UT : Zone urbaine touristique
- 1AUT : Zone à urbaniser liée à une activité touristique
- 2AUT : Zone à urbaniser fermée liée à des activités touristiques
- Zone Agricole
- A : Zone agricole
- Ae : Secteur agricole à enjeux environnementaux
- Aic : Secteur agricole correspondant à un équipement d'intérêt général
- Anc : Secteur agricole non constructible
- AX : Zone agricole liée à des activités artisanales
- AXa : Secteur agricole lié à des activités artisanales nécessitant une règle spécifique
- Zone Naturelle
- N : Zone naturelle
- Nc : Secteur de carrière
- Ne : Secteur naturel à enjeux environnementaux
- NL : Zone naturelle de loisirs
- NT : Zone naturelle touristique
- NTa : Secteur naturel touristique de Spanels
- NTc : Secteur naturel touristique de la Garenne

Autres informations

- Espaces soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Espaces boisés classés à préserver selon l'article L113-1 du code de l'urbanisme

- Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons de pollution du sol
- Périmètre soumis à un emplacement réservé
- Patrimoine bâti présentant un intérêt paysager à préserver selon les dispositions de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Éléments du paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Zones Humides à préserver pour des motifs d'ordre écologique selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général
- Arbre remarquable à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme
- Élément du patrimoine à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme
- Sentier de randonnée à préserver selon les dispositions de l'article L151-38 du Code de l'Urbanisme
- Boisements linéaires à préserver selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Linéaire commercial protégé selon les dispositions de l'article L151-16 du code de l'urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Localisation de bâti en attente d'une actualisation cadastrale
- Espace soumis à une servitude d'utilité publique
- Proposition de modification du périmètre délimité des abords
- Espace soumis au risque d'inondation